

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 24 mars 1906

No 32

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 497. — Les Quarante-Heures de la semaine, 497. — Lettre encyclique de N. S. P. le Pape, 498. — La neuvaine dite de Saint-François-Xavier, 503. — Nos collèges, 504. — Les évêques de France, 504. — La Saint-Patrice, 505. — L'Empereur Guillaume et l'enseignement religieux, 505. — Savants et catéchisme 506. — Bilan géographique de 1905, 508. — Bibliographie, 512.

Calendrier

— o —

25 Dim.	b	IV du Carême. ANNONCIATION, 1 ^{cl.} Kyr. royal. II Vêp., mém. du
26 Lundi	†v	De la férie. [dim.]
27 Mardi	b	S. Jean Damascène, confesseur et docteur.
28 Merc.	†b	S. Jean de Capistran, confesseur.
29 Jeudi	†v	De la férie.
30 Vend.	r	Précieux Sang de N.-S. J.-C., <i>abl. maj.</i>
31 Samd.	†v	De la férie. (On couvre de violet les Croix et les Images).

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

26 mars, Saint-Philippe de Néri. — 28, Chapelle des Hurons, Lorette. — 30, Sainte-Anne de la Pocatière. — 31, Ecole des Frères de Saint-Roch, Québec.

LETTRE ENCYCLIQUE
 DE N. T. S. P. LE PAPE PIE X
 AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES, AU CLERGÉ
 ET AU PEUPLE FRANÇAIS

VERSION OFFICIELLE

(Suite et fin.)

Principe de discorde

Enfin,—et comment pourrions-Nous bien Nous taire sur ce point ? en dehors des intérêts de l'Eglise qu'elle blesse, la nouvelle loi sera aussi des plus funestes à votre pays. Pas de doute en effet qu'elle ne ruine lamentablement l'union et la concorde des âmes. Et cependant, sans cette union et sans cette concorde, aucune nation ne peut vivre ou prospérer. Voilà pourquoi, dans la situation présente de l'Europe surtout, cette harmonie parfaite forme le vœu le plus ardent de tous ceux en France, qui, aimant vraiment leur pays, ont encore à cœur le salut de la patrie. Quant à Nous, à l'exemple de Notre Prédécesseur et héritier de sa prédilection toute particulière pour votre nation, Nous nous sommes efforcé sans doute de maintenir la religion de vos aïeux dans l'intégrale possession de tous ses droits parmi vous ; mais, en même temps et toujours, ayant devant les yeux cette paix fraternelle dont le lien le plus étroit est certainement la religion, Nous avons travaillé à vous raffermir tous dans l'union. Aussi Nous ne pouvons pas voir, sans la plus vive angoisse, que le Gouvernement français vient d'accomplir un acte qui, en attisant sur le terrain religieux des passions excitées déjà d'une façon trop funeste, semble de nature à bouleverser de fond en comble tout votre pays.

LA CONDAMNATION

C'est pourquoi, Nous souvenant de Notre [Charge] apostoli-

que et conscient de l'impérieux devoir qui Nous incombe de défendre contre toute attaque et de maintenir dans leur intégrité absolue les droits inviolables et sacrés de l'Eglise, en vertu de l'autorité suprême que Dieu Nous a conférée, Nous, pour les motifs exposés ci-dessus, Nous réprouvons et Nous condamnons la loi votée en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu, qu'elle renie officiellement, en posant en principe que la République ne reconnaît aucun culte. Nous la réprouvons et condamnons comme violant le droit naturel, le droit des gens et la fidélité publique due aux traités; comme contraire à la constitution divine de l'Eglise, à ses droits essentiels et à sa liberté; comme renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété que l'Eglise a acquis à des titres multiples et, en outre, en vertu du Concordat. Nous la réprouvons et condamnons comme gravement offensante pour la dignité de ce Siège apostolique, pour Notre Personne, pour l'Episcopat, pour le Clergé et pour tous les Catholiques français. — En conséquence, Nous protestons solennellement et de toutes nos forces, contre la proposition, contre le vote et contre la promulgation de cette loi, déclarant qu'elle ne pourra jamais être alléguée contre les droits imprescriptibles et immuables de l'Eglise pour les infirmer.

AUX EVÊQUES ET AU CLERGÉ

Instructions pratiques plus tard

Nous devons faire entendre ces graves paroles et vous les adresser, à Vous, Vénérables Frères, au peuple de France et au monde chrétien tout entier, pour dénoncer le fait qui vient de se produire. Assurément, profonde est Notre tristesse, comme Nous l'avons déjà dit, quand par avance Nous mesurons du regard les maux que cette loi va déchaîner sur un peuple si tendrement aimé par Nous. Et elle Nous émeut plus profondément encore la pensée des peines, des souffrances, des tribulations de tout genre qui vont vous incomber à Vous aussi, Vénérables Frères, et à votre clergé tout entier. Mais, pour Nous garder, au milieu de sollicitudes si accablantes, contre toute affliction excessive et contre tous les découragements, Nous avons le souvenir de la Providence divine,

toujours si miséricordieuse, et l'espérance mille fois vérifiée que jamais Jésus-Christ n'abandonnera son Eglise, que jamais il ne la privera de son indéfectible appui. Aussi, sommes-Nous bien loin d'éprouver la moindre crainte pour cette Eglise. Sa force est divine, comme son immuable stabilité : l'expérience des siècles le démontre victorieusement. Personne n'ignore en effet les calamités innombrables et plus terribles les unes que les autres qui ont fondu sur elle pendant cette longue durée : et, là où toute institution purement humaine eût dû nécessairement s'écrouler, l'Eglise a toujours puisé dans ses épreuves une force plus vigoureuse et une plus opulente fécondité. Quant aux lois de persécution dirigées contre elle — l'histoire nous enseigne, et dans des temps assez rapprochés, la France elle-même nous le prouve, — forgées par la haine, elles finissent toujours par être abrogées avec sagesse, quand devient manifeste le préjudice qui en découle pour les Etats. Plaise à Dieu que ceux qui, en ce moment, sont au pouvoir en France, suivent bientôt sur ce point l'exemple de ceux qui les y précédèrent ! Plaise à Dieu qu'aux applaudissements de tous les gens de bien ils ne tardent pas à rendre à la religion, source de civilisation et de prospérité pour les peuples, avec l'honneur qui lui est dû, la liberté !

En attendant, et aussi longtemps que durera une persécution oppressive, « revêtus des armes de lumière » (1) les enfants de l'Eglise doivent agir de toutes leurs forces, pour la Vérité et pour la Justice ; c'est leur devoir toujours, c'est leur devoir aujourd'hui plus que jamais. — Dans ces saintes luttes, Vénérables Frères, vous qui devez être les maîtres et les guides de tous les autres, vous apporterez toute l'ardeur de ce zèle vigilant et infatigable, dont, de tout temps, l'Episcopat français a fourni, à sa louange, des preuves si connues de tous. Mais par-dessus tout Nous voulons — car c'est une chose d'une importance extrême, — que dans tous les projets que vous entreprendrez pour la défense de l'Eglise, vous vous efforcerez de réaliser la plus parfaite union de cœur et de volonté. — Nous sommes fermement résolu à vous adresser en temps opportun des instructions pratiques, pour qu'elles vous soient

(1) ROM., XIII, 12.

une règle de conduite sûre au milieu des grandes difficultés de l'heure présente. Et Nous sommes certain d'avance que vous y conformerez très fidèlement. — Poursuivez cependant l'œuvre salutaire que vous faites ; ravivez le plus possible la piété parmi les fidèles ; promouvez et vulgarisez de plus en plus l'enseignement de la doctrine chrétienne ; préservez toutes les âmes qui vous sont confiées des erreurs et des séductions qu'aujourd'hui elles rencontrent de tant de côtés : instruisez, prévenez, encouragez, consolez votre troupeau ; acquittez-vous enfin vis-à-vis de lui de tous les devoirs que vous impose votre charge pastorale. Dans cette œuvre, vous aurez sans aucun doute comme collaborateur infatigable, votre Clergé. Il est riche en hommes remarquables par leur piété, leur science, leur attachement au Siège Apostolique, et Nous savons qu'il est toujours prêt à se dévouer sans compter, sous votre direction, pour le triomphe de l'Eglise et pour le salut éternel du prochain. — Bien certainement aussi, les membres de ce Clergé comprendront que, dans cette tourmente, ils doivent avoir au cœur les sentiments qui furent jadis ceux des Apôtres, et ils se réjouiront d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus « *Gaudentes. . . , quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* » (1). Ils revendiqueront donc vaillamment les droits et la liberté de l'Eglise, mais sans offenser personne. Bien plus, soucieux de garder la charité, comme le doivent surtout des ministres de Jésus-Christ, ils répondront à l'iniquité par la justice, aux outrages par la douceur et aux mauvais traitements par des bienfaits.

AU PEUPLE CATHOLIQUE

Appel à l'union

Et maintenant c'est à vous que Nous Nous adressons, catholiques de France ; que Notre parole vous parvienne à tous, comme un témoignage de la très tendre bienveillance avec laquelle Nous ne cessons pas d'aimer votre pays, et comme un réconfort au milieu des calamités redoutables qu'il va vous falloir traverser. Vous savez le but que se sont assigné les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug, car elles

(1) Act., v, 41.

l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace : « déca-tholiceiser » la France. Elles veulent arracher de vos cœurs, jusqu'à la dernière racine, la foi qui a comblé vos pères de gloire, la foi qui a rendu votre patrie prospère et grande parmi les nations, la foi qui vous soutient dans l'épreuve, qui maintient la tranquillité et la paix à votre foyer et qui vous ouvre la voie vers l'éternelle félicité. C'est de toute votre âme, vous le sentez bien, qu'il vous faut défendre cette foi. Mais ne vous y méprenez pas : travail et efforts seraient inutiles, si vous tentiez de repousser les assauts qu'on vous livrera, sans être fortement unis. Abdiquez donc tous les germes de désunion, s'il en existait parmi vous. Et faites le nécessaire pour que, dans la pensée comme dans l'action, votre union soit aussi ferme qu'elle doit l'être parmi des hommes qui combattent pour la même cause, surtout quand cette cause est de celles au triomphe de qui chacun doit volontiers sacrifier quelque chose de ses propres opinions. — Si vous voulez, dans la limite de vos forces et comme c'est votre devoir impérieux, sauver la religion de vos ancêtres des dangers qu'elle court, il est de toute nécessité que vous déployiez, dans une large mesure, vaillance et générosité. Cette générosité, vous l'aurez, Nous en sommes sûr ; et en vous montrant ainsi charitables vis-à-vis de ses ministres, vous inclinerez Dieu à se montrer de plus en plus charitable vis-à-vis de vous.

Quant à la défense de la religion, si vous voulez l'entreprendre d'une manière digne d'elle, la poursuivre sans écarts et avec efficacité, deux choses inportent avant tout : vous devez d'abord vous modeler si fidèlement sur les préceptes de la loi chrétienne que vos actes et votre vie tout entière honorent la foi dont vous faites profession ; — vous devez ensuite demeurer très étroitement unis avec ceux à qui il appartient en propre de veiller ici-bas sur la religion, avec vos prêtres, avec vos évêques, et surtout avec ce Siège Apostolique, qui est le pivot de la foi catholique et de tout ce qu'on peut faire en son nom. Ainsi armés pour la lutte, marchez sans crainte à la défense de l'Eglise ; mais ayez bien soin que votre confiance se fonde tout entière sur le Dieu dont vous soutiendrez la cause, et, pour qu'il vous secoure, implorez-le, sans vous lasser. — Pour Nous, aussi longtemps que vous aurez à lutter contre le danger, Nous

serons de cœur et d'âme au milieu de vous ; labeurs, peines, souffrances, Nous partagerons tout avec vous ; et, adressant en même temps au Dieu qui a fondé l'Eglise et qui la conserve, nos prières les plus humbles et les plus instantes, Nous le supplierons d'abaisser sur la France un regard de miséricorde, de l'arracher aux flots déchainés autour d'elle et de lui rendre bientôt, par l'intercession de Marie Immaculée, le calme et la paix.

Comme présage de ces bienfaits célestes et pour vous témoigner Notre prédilection toute particulière, c'est de tout cœur que Nous vous donnons Notre bénédiction apostolique, à Vous, Vénérables Frères, à votre Clergé et au Peuple français tout entier.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 février de l'année 1906, de Notre Pontificat la troisième.

Pius PP. X.

La Neuvaine dite de « Saint François-Xavier »

Il n'y a probablement pas de pays au monde où les exercices de la neuvaine en l'honneur de saint François-Xavier soient plus abondants en fruits spirituels que dans notre chère province de Québec. Cette dévotion y fut implantée par les missionnaires Jésuites peu de temps après la canonisation de leur saint confrère, l'apôtre des Indes et du Japon. La tradition et la pratique en ont été fidèlement conservées depuis cette époque éloignée. Le changement de domination et la suppression temporaire de la Compagnie de Jésus n'ont pas refroidi la dévotion des fidèles envers le grand serviteur de Dieu ni la foi en son intercession. Nous pouvons en citer comme preuve la phrase suivante d'une lettre de Monseigneur Briand, le premier évêque de Québec après la cession du Canada à l'Angleterre.

Le zélé prélat, écrivant au Cardinal Castelli, préfet de la Propagande (6 novembre 1774), lui annonce qu'il a communiqué aux « ci-devants Jésuites » le Bref qui dissout leur Société et qu'ils « s'y sont soumis avec toute la docilité qu'on peut désirer. »

Peiné de voir ses ouailles privées des indulgences qu'on avait

pu jusque-là gagner dans les églises des Pères aux fêtes des Martyrs du Japon, de saint Louis de Gonzague, de saint François Régis, de saint François de Borgia, de saint Stanislas-Kostka et de saint François-Xavier, l'évêque de Québec « pense convenable que tout continue sur le même pied et prie Son Eminence de le faire agréer par Sa Sainteté. » Il plaide surtout « pour la neuvaine de saint François-Xavier, que l'on finit le 12 de mars (1) et qui fait des biens infinis dans les villes de Québec et de Montréal. »

Nos collèges

Nous parlions récemment d'un collège classique où la recette annuelle *ordinaire* est de moitié moins considérable que la recette *ordinaire*. C'est le séminaire de Chicoutimi que nous voulions alors mentionner.

Dans le *Trifluvien* du 6 mars, nous avons lu une communication de M l'abbé J.-A. Moreau, procureur du séminaire des Trois-Rivières, sur l'état financier de cette institution durant l'année scolaire 1904-05. La recette totale a été, cette année-là, de \$16 537.26, et la dépense de \$26 558.52.

En présence de pareils faits, il y a presque de la férocité à parler d'imposer des taxes sur des institutions qui ne tiendraient pas deux années debout, si le dévouement de leur personnel et la charité des diocèses ne les maintenait à force de sacrifices.

Les évêques de France

Dans les premiers jours de ce mois, les quatre cardinaux et quelques personnalités de l'épiscopat de France se sont réunis, à Paris, pour préparer l'assemblée plénière de l'épiscopat français. On comptait que cette assemblée se tiendrait vers le 15 mars.

(1) Cette date est celle de la canonisation, l'an 1622, de l'apôtre des Indes, et du fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace de Loyola. On sait que la neuvaine à saint François-Xavier, dite Neuvaine de la Grâce, doit son origine au Père Mastrilli, Jésuite, guéri miraculeusement à l'article de la mort par le grand saint qui l'assura, dans une apparition, de l'effacement de cette pieuse pratique.

Il y a un siècle et plus que les évêques de France n'ont pu se réunir pour délibérer ensemble sur les intérêts religieux du pays.

La Saint-Patrice

Nos concitoyens irlandais ont fait une célébration grandiose, le 17 mars, de la fête de leur saint patron. S. G. Mgr l'Archevêque a célébré la messe pontificale, ce jour-là, à l'église Saint-Patrice.

Cette célébration plus solennelle qui s'est faite cette année, à Québec et ailleurs, s'explique par les perspectives consolantes qui s'offrent actuellement aux yeux des Irlandais, de voir s'améliorer grandement, et à brève échéance, les conditions de leur mère patrie.

L'Empereur Guillaume et l'enseignement religieux

L'empereur Guillaume d'Allemagne, chef du luthéranisme, prince protestant, vient de donner une fois de plus aux chefs d'Etat, aux politiques, aux chefs de partis, une de ces leçons qui méritent d'être méditées surtout en Canada — où l'on travaille si activement, sous l'influence mystérieuse des loges, à la déchristianisation du peuple au moyen de l'Ecole neutre.

Les journaux catholiques allemands et ceux de la Pologne prussienne viennent de publier une lettre que l'empereur Guillaume II adressait à l'archevêque de Gnesen et Posen vers la fin de l'année passée :

Révérendissime Archevêque,

« Dans la lettre pastorale qui m'a été présentée, je lis avec plaisir que Votre Grandeur Révérendissime tend à fortifier dans la foi chrétienne la génération qui grandit, et à l'encourager à accomplir les devoirs religieux et civiques avec tout le respect dû aux autorités suprêmes de l'Eglise et de l'Etat.

« Mon gouvernement secondera volontiers vos efforts qui ont pour objet de combattre la propagande de tendances subversives, au moyen d'une connaissance plus étendue des enseignements chrétiens. J'espère, en conséquence, que Votre Grandeur Révérendissime aura soin de faire en sorte que vos

subordonnés ecclésiastiques exécuteront les ordres qui leur sont donnés *par rapport à l'instruction*, dans les sentiments de fidélité envers l'Etat que Votre Grandeur leur prescrira d'avoir conformément à l'assurance qui m'en a été donnée.

(Manitoba.)

GUILLAUME, ROI.

Savants et Catéchisme

Poètes, philosophes, hommes d'Etat se sont trouvés d'accord pour faire l'éloge du Catéchisme et lui rendre hommage.

« Il y a, disait un illustre philosophe du siècle dernier, Joffroy, un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le Catéchisme ; vous y trouverez une solution de toutes les questions posées par la philosophie, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant pourquoi il est ici-bas, et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime. Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelles fins... , comment la terre a été peuplée... , pourquoi les hommes souffrent... , comment tout cela finira, il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, questions de races, destinée de l'homme en cette vie et dans l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création : il n'ignore rien. Et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens, car tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du Christianisme. Voilà ce que j'appelle une grande doctrine. Je la reconnais à ce signe ; qu'elle ne laisse sans solution aucune des questions qui intéressent l'humanité. »

La simplicité du catéchisme n'est que dans la forme : la doctrine en est sublime. M. de Salvandy disait dans un discours à l'Académie française : « Le Catéchisme ! la plus grande école de métaphysique accessible et populaire est là. » Un autre, qui fut tout à la fois un illustre philosophe et un grand homme d'Etat, Jules Simon écrivait : « Je trouve dans la religion chrétienne un caractère qui me ravit : c'est qu'elle joint la métaphysique la plus savante, à la plus parfaite et (si on peut

le dire) à la plus efficace simplicité... Il n'y a jusqu'ici que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la *Somme* de saint Thomas et le *Catéchisme*. »

On a vu les plus illustres professeurs, les plus célèbres philosophes enseigner eux-mêmes le catéchisme à leurs enfants. Un jour, pendant que Diderot le faisait apprendre à sa petite fille, un de ses compagnons d'impiété vient lui faire visite, et lui en témoigne son étonnement : « Mais, Monsieur, lui dit-il, que voulez-vous que je lui enseigne de meilleur ? Si je savais quelque chose de mieux pour faire de Marie (c'était le nom de sa fille) une enfant respectueuse, une femme dévouée, une mère tendre et digne, je le lui enseignerais. Mais comme je ne connais au monde que le Catéchisme qui contient tout cela, je le lui enseigne. Et puisse-t-elle pour son bonheur et le nôtre, croire, aimer et pratiquer tout ce qu'il renferme. »

Jouffroy faisait la même chose.

Les plus beaux esprits prennent plaisir à cette lecture. Le Curé d'une paroisse était allé un jour visiter un malade, homme du monde, et d'une grande distinction ; il le trouva tenant entre ses mains un petit livre, dont la lecture paraissait l'absorber profondément ; — Que lisez-vous donc là, lui demanda-t-il ? — « Ah ! Monsieur, je lis un livre comme il n'y en a pas : ce livre dit tout, m'apprend tout. Quel livre admirable ! Quel livre étonnant ! C'est incroyable qu'on ait pu mettre tant de choses en si peu de pages, et quelles choses ! Tout ce que j'ignorais et tout ce qui y a de plus important à savoir. Comme c'est beau ! comme c'est clair ! » et il ne tarissait pas dans l'expression de son admiration pour ce livre. Quelle était donc cette rare merveille ? Tout simplement le Catéchisme.

Nous partagerions tous cette admiration, si l'habitude ne nous avait pas familiarisés avec le livre qui en est l'objet, si nous le ne regardions pas comme un livre d'enfant, et si au contraire chacun de nous le tenait sur son bureau ou à portée de la main pour en lire tous les jours quelques lignes.

La prière du soir récitée en famille par le père ou par la mère, en présence du père, fait plus pour l'éducation des enfants que des milliers de réprimandes.

Bilan géographique de l'année 1905

(Suite.)

IV. — OCÉANIE

OCÉANIE. — Peu ou point de faits nouveaux à relever en Océanie. Tout y est calme, aussi bien que dans les îles *Philippines* — où un instant les dominateurs américains ont feint de craindre une intervention japonaise — que dans les *Indes néerlandaises*, où les Hollandais, une fois de plus, ont réduit le sultan d'Atchin, — et en *Australie*, où Melbourne expédie force beurre à Londres, le prix du transport étant réduit à 10 centimes le kilo, et aussi sans doute quantité de lapins sauvages conservés dans la glace.

POLE SUD. — *Expédition française.* — On se rappelle que le docteur Jean Charcot s'était proposé de compléter les recherches de la *Belgica* dans l'archipel polaire des Shetland du Sud. Parti de Buenos-Ayres à bord du *Français*, en 1904, il pénétra en effet dans le détroit de la *Belgica*, revit les îles Anvers et Brabant, mais fut arrêté par des banquises, et, après avoir hiverné dans l'île *Wendel*, déjà connue, il revint aborder en Argentine, pour rentrer en France, où il exposa le résumé de ses découvertes scientifiques, sinon géographiques.

Expédition écossaise. — De son côté, M. Bruce, à bord de la *Scotia*, a fait en 1904 une seconde campagne au sud-e-t des îles Orcades, s'avancant jusqu'au 73°, sondant l'Océan, qui marque des profondeurs de plus de 4000 mètres. Il découvrit, par 72°18', latitude sud et 18° longitude ouest de Greenwich, une terre nouvelle qu'il a appelée *Coatsland*, en l'honneur de ses protecteurs et bienfaiteurs anglais.

Expéditions allemande et anglaise. — Rappelons que la terre de l'Empereur Guillaume II, découverte par Gauss en 1903, se trouve par environ 67° latitude sud et 90° longitude est; — que la terre *Edouard VII* trouvée par la *Discovery* en 1902 est à 78° latitude sud et 16° longitude ouest; — enfin que l'Anglais Scott a suivi, la même année, les côtes de la terre Victoria, se prolongeant jusqu'au delà de 83° de latitude sud, où un détroit apparaissait.

De ces pénétrations hardies, on peut conclure que si le continent antarctique existe en réalité, il doit renfermer des mers

intérieures qui le partagent en plusieurs parties. Les barrières de glace, paks, banquises et icebergs, empêchent encore de résoudre ce problème.

STATISTIQUE. — Aussi bien, contentons-nous de donner ici le tableau statistique des possessions européennes et américaines dans cette partie du monde, en y comprenant, bien entendu, la Malaisie ou Insulinde, que des novateurs rattachent à l'Asie, qui se suffit bien à elle-même.

	KILOM. CARRÉS	HABITANTS.
Océanie anglaise... ..	8 400 000	6 500 000
— hollandaise... ..	1 800 000	38 000 000
— américaine... ..	315 000	7 000 000
— allemande... ..	260 000	500 000
— portugaise... ..	16 000	300 000
— française.....	30 000	100 000
Océanie..... ..	18 821 000	52 400 000

V. — EUROPE

FRANCE. — Le gouvernement français, qui s'est distingué les années précédentes par l'expulsion des Congrégations religieuses, a renchéri cette année par une loi tout aussi sectaire, la loi de la séparation des Églises et de l'État. C'est fait ! Le 3 juillet 1905, par 341 voix contre 233, la Chambre a consacré cette loi inique. Le Sénat n'a eu qu'à emboîter le pas, et, plus jacobin encore que la Chambre, il n'a admis aucun amendement. Le 6 décembre 1905, par 179 voix contre 103, le bloc a tout voté presque sans discussion, et, le 9 décembre, la loi a été signée par le président de la République. La France est la seule des nations civilisées qui soit déchristianisée officiellement : sans Dieu, sans culte, sans prêtres, sans sacrements, bientôt sans églises reconnues.

Au point de vue extérieur, notons la démission de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, remplacé par M. Rouvier, à la suite de l'incident marocain que nous relatons ailleurs.

ANGLETERRE. — La politique mondiale anglaise compte une victoire de plus : le renouvellement et le renforcement du *traité anglo-japonais* du 12 août dernier. Elle a su, en effet, profiter des succès du Japon pour imposer pendant dix ans le

statu quo dans toute l'Asie, sans aucune idée d'agression contre les voisins. C'est une politique essentiellement conservatrice qui peut profiter à tout le monde, mais en empêchant de nouvelles acquisitions territoriales jusqu'à nouvel ordre.

D'autre part, le traité anglo-français du 8 avril 1904 a été mis à une rude épreuve par le fait de l'ingérence de l'Allemagne, mécontente de n'avoir pas été consultée au sujet du Maroc et réclamant une conférence internationale, qui va se tenir à Algésiras, près de Gibraltar.

BELGIQUE. — 1905 a été pour la Belgique une année jubilaire : on y a fêté le 75^e anniversaire des exploits des patriotes de 1830, qui reconquirent l'indépendance ravie par l'étranger, depuis la Révolution française.

Dans toutes les provinces, bien plus, dans chaque commune du pays, on vit s'organiser des fêtes nationales sous toutes les formes : cortèges historiques, où se renouvelaient les tournois de la chevalerie ; — fêtes religieuses où le *Te Deum*, qui rend gloire à Dieu, se mêlait à la *Brabançonne*, qui célèbre les combattants de 1830 ; — fêtes militaires, auxquelles prirent part non seulement l'armée actuelle, mais encore tous les anciens soldats, et surtout les rares survivants des glorieuses journées ; — fêtes artistiques, où l'art ancien le disputait aux beaux-arts modernes ; — fêtes agricoles, qui rivalisèrent avec les fêtes industrielles, pour montrer les progrès accomplis dans ces branches économiques, dont la synthèse fut exprimée par l'Exposition universelle et internationale de Liège. (1).

PAYS-BAS. — Depuis quelques années existait à la Haye le gouvernement dit « chrétien » présidé par M. Kuyper, favorable à la liberté religieuse, et dont les catholiques ont profité pour fonder une Université et obtenir des subsides pour l'enseignement primaire libre selon les règles de la justice distributive. D'autres lois ont été faites pour avantager les ouvriers malades ou infirmes, pour les pêcheurs, marins, etc. Mais dans les récentes élections, l'alliance libéralo-socialiste a changé la majorité ; mais celle-ci est si faible qu'on a dû former un ministère mixte ou d'affaires.

(1) Cf. le « tract » éloquent de M. GODEFROY KURTH sur « la Patrie belge » : *Questions actuelles*, t. LXXXI, p. 109.

Quoi qu'il en soit, pendant que l'indifférence religieuse s'accentue parmi les protestants calvinistes, dont beaucoup de ministres nient même la divinité de Jésus-Christ, les catholiques sont en progrès, et alors qu'en 1800 ils ne formaient qu'un quart de la population, aujourd'hui ils sont plus du tiers sur 5 500 000 habitants. On y compte aussi plus de 100 000 juifs.

Le projet de dessèchement d'une partie du Zuiderzée, par la formation de quatre grands polders, ne paraît pas avancer beaucoup.

LUXEMBOURG. — Le grand-duc de Luxembourg, Adolphe, qui vient de mourir à Hohenbourg, dans le Palatinat, était le doyen des souverains d'Europe. Il était né le 24 juillet 1817. Le grand-duché est héréditaire dans la famille d'Orange-Nassau, suivant l'ordre de succession « masculine ». Jusqu'en 1890, le roi Guillaume III des Pays-Bas avait réuni les deux couronnes, mais à sa mort, la reine Wilhelmine ayant succédé à son père sur le trône des Pays-Bas, le gouvernement du grand-duché de Luxembourg passa au duc Adolphe de Nassau-Walram, lequel, depuis 1866, avait été dépossédé de son duché par la Prusse. Son fils, le duc Guillaume, qui lui succède, est âgé de cinquante-trois ans. Il a épousé, en 1893, l'infante Marie-Anne de Portugal.

Le grand-duché de Luxembourg ne compte que 240 000 habitants et un territoire de 2 600 kilomètres carrés.

(A suivre.)

FR. ALEXIS-M. G.

L'Alcoolisme

Monsieur O'Shaughnessy affirme ce qui suit : « Voilà trente ans que je siége comme président de la Cour trimestrielle dans plusieurs comtés d'Irlande. J'ai présidé plus de procès criminels que la plupart de mes contemporains, et je puis dire en vérité que presque jamais ne s'est présenté devant moi un cas relatif à la catégorie des offenses dites « contre la personne » qui ne fût pas la conséquence de l'ivrognerie.

Bibliographie

— LA CITÉ DE LA PAIX, *d'après le témoignage de ceux qui y sont revenus*. Un joli volume in-16 jésus de VIII-180 pages. Broché : 2 fr. 25; relié pleine percaline : 3 fr. 25. — Avignon. Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de naître dans la *Cité de la Paix*, c'est-à-dire dans la foi catholique, se rendront compte du haut prix de leurs croyances en lisant le livre qui porte ce titre.

Il réunit sept récits, véritables confessions faites par des anglicans, hommes ou femmes, de tout ce qu'ils ont éprouvé de peines, de tentations, de doutes, de troubles de conscience, avant que la lumière du catholicisme vint éclairer leur esprit et réchauffer leur cœur. Attirés par cette lumière, tous ont hésité, lutté, jusqu'au moment où la grâce a été la plus forte et les a déterminés à entrer dans le sein de l'Eglise romaine.

Rien de plus émouvant que ces récits sincères, naturels, sans apprêt, exposant les choses avec une bonne foi, une simplicité, d'un charme vraiment pénétrant.

Jamais fiction n'égalait en intérêt ces autobiographies, qui nous font assister aux luttes les plus secrètes de l'âme aux prises avec les doutes et les angoisses.

Les catholiques et ceux-là même qui sont en dehors de la *Cité de la Paix* trouveront joie et réconfort à lire ce livre, où l'âme humaine se révèle dans ce qu'elle a de plus beau : la sincérité et la foi !

— ETUDE DES LANGUES ETRANGERES. — Toute personne désireuse de se procurer les meilleures MÉTHODES pour l'étude *sans maître* des langues étrangères (l'Anglais, l'Allemand, l'Italien, l'Espagnol, le Russe, le Portugais) n'a qu'à me faire connaître son adresse, et je lui enverrai une circulaire imprimée comprenant tous les renseignements. Ecrivez à PHILIPPE MASSON, 235, rue Prince-Edouard, Québec.

Avis à messieurs les Curés

Un bon sacristain, ayant les meilleures références, sachant le plain-chant, serait heureux de correspondre pour remplir une vacance. — Marié. — Peu d'enfants. — Sa femme pourrait faire quelque travail au presbytère, si on le désirait.

Pour autre information,

s'adresser au sacristain

de l'Eglise Saint-Patrice

Rue Carleton, Haute-Ville, Québec.